

Modèle complet de charte de conformité adapté au secteur de la microfinance,

Intégrant les dimensions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

1. Préambule

La présente Charte de Conformité définit les engagements de

[Nom de l'Institution] -----

en matière de respect des lois, règlements, normes professionnelles et exigences éthiques, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Elle s'inscrit dans une démarche volontaire visant à promouvoir une culture de conformité, à protéger l'intégrité de l'institution et à renforcer la confiance des parties prenantes.

2. Objectifs de la Charte

- ❖ **Garantir** le respect des exigences légales, réglementaires et déontologiques applicables.
- ❖ **Prévenir** les risques de non-conformité, y compris ceux liés à la LBC/FT.
- ❖ **Renforcer** la transparence, l'intégrité et la responsabilité à tous les niveaux.
- ❖ **Protéger** la réputation de l'institution et préserver les intérêts des clients, partenaires et autorités.

3. Champ d'application

La présente charte s'applique à :

- Tous les collaborateurs de l'institution, quels que soient leur fonction ou leur niveau hiérarchique.
- Les membres du Conseil d'Administration.

- Les partenaires, agents délégués, prestataires externes dans la mesure de leur contribution à l'activité de microfinance.

4. Principes directeurs de la conformité

Principe	Définition
Légalité	Respect strict des lois, règlements et directives du régulateur national.
Éthique	Comportement honnête, intègre et transparent dans toutes les situations.
Confidentialité	Protection des données clients et des informations internes.
Vigilance	Détection, analyse et remontée des situations à risque (clients, transactions...).
Responsabilité	Implication de chacun dans la prévention des risques de non-conformité.

5. Gouvernance de la conformité

- **Un Responsable de la Conformité et LBC/FT** est nommé et rattaché directement à la Direction Générale.
- **Un Comité de Conformité** supervise l'évolution du dispositif, examine les alertes et valide les rapports réglementaires.
- **Le Conseil d'Administration** est informé régulièrement des risques de non-conformité et des mesures prises.

6. Dispositif de LBC/FT

L'institution s'engage à :

- Appliquer une politique de KYC (Know Your Customer) rigoureuse.
- Surveiller les opérations inhabituelles ou suspectes.
- Déclarer sans délai les soupçons à la Cellule de Renseignement Financier (CRF).
- Former régulièrement ses collaborateurs aux obligations LBC/FT.
- Refuser toute relation d'affaires avec des clients/personnes figurant sur des listes de sanctions internationales.

7. Obligations des collaborateurs

Chaque collaborateur s'engage à :

- **Respecter** les procédures et directives internes.
- **Signaler** tout manquement ou suspicion à la fonction conformité.
- **Participer** aux sessions de formation.
- **Agir** avec loyauté et dans le respect des intérêts des clients et de l'institution.

8. Contrôle et suivi

- Des contrôles internes sont réalisés régulièrement pour évaluer l'application de cette charte.
- Des audits indépendants peuvent être commandités par la Direction ou les bailleurs.
- Un rapport annuel de conformité est produit et communiqué au Conseil d'Administration.

9. Sanctions disciplinaires

Tout manquement avéré à la présente charte peut entraîner :

- Une mise en demeure,
- Une sanction disciplinaire,
- Un signalement aux autorités compétentes en cas d'infraction.

10. Révision de la charte

La charte est révisée **au moins une fois par an** ou en cas **d'évolution réglementaire significative**.

11. Approbation et entrée en vigueur

La présente Charte de Conformité a été approuvée par le Conseil d'Administration de [Nom de l'Institution-----]

en date du [-----/-----/-----].

Elle entre en vigueur à compter du [-----]

et s'impose à toutes les parties concernées.

Fait à [Ville-----], le [Date-----]

Pour l'Institution : -----

Le Directeur Général – [Nom] -----

Le Responsable Conformité – [Nom]-----

Le Président du Conseil d'Administration – [Nom]-----